



Question orale de M. JUNQUE : Engagement pour la solidarité internationale.

M. Junqué rappelle que le dimanche 15 juin, plus de 100.000 personnes ont défilé dans les rues de Bruxelles pour exprimer leur solidarité avec la population civile de Gaza. Cette mobilisation citoyenne massive, également observée dans d'autres villes européennes, témoigne d'un élan de solidarité qui transcende les clivages et les frontières.

Depuis le début du conflit, la bande de Gaza a été le théâtre de violences extrêmes : plus de 54.000 morts, dont de nombreux enfants, 125.000 blessés et des centaines de milliers de personnes déplacées. L'accès aux soins, à l'eau et à la nourriture est gravement entravé. Les Nations-Unies ont appelé à un cessez-le-feu immédiat, et des enquêteurs indépendants mandatés par le Conseil des droits de l'homme ont estimé que certaines attaques pourraient être qualifiées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Malheureusement, Gaza n'est pas la seule région du monde à subir une telle tragédie. Depuis 2023, le Soudan est plongé dans une guerre meurtrière, largement absente des médias. Plus de 100.000 personnes y ont perdu la vie, et plus de 10 millions ont été déplacées. La famine y atteint des niveaux catastrophiques et des enquêtes ont révélé des violences sexuelles généralisées. Aucune solution politique de règlement du conflit ne semble voir le jour alors que la catastrophe humanitaire est totale.

Bien que la commune n'ait pas de compétence directe en matière de politique étrangère, elle peut, par ses gestes concrets, affirmer son attachement aux valeurs universelles de solidarité et de dignité humaine. Ainsi, en 2024, le Conseil a voté l'octroi d'un don de 5.000 € à Médecins sans Frontières pour venir en aide aux populations civiles de la République démocratique du Congo, du Soudan, de Gaza, du Liban et de l'Ukraine.

Dans un contexte international toujours aussi dramatique, où les besoins humanitaires restent immenses, il est important que la commune réaffirme son engagement en faveur de la solidarité internationale.

Le Collège envisage-t-il de renouveler un tel geste en 2025, en octroyant un don pour venir en aide aux populations civiles dans les zones de guerres, plus particulièrement à Gaza et au Soudan ?

M. le Bourgmestre répond que le Collège entend poursuivre son action dans la voie tracée précédemment.

On procédera à l'examen des projets envisagés de manière à déterminer quels sont les meilleurs choix et quels montants il convient d'allouer.

M. le Bourgmestre demeure en tous cas persuadé qu'il n'y a pas de petits gestes en la matière.